

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5^e Législature

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

COMPTE RENDU INTEGRAL — 10^e SEANCE

1^{re} Séance du Mercredi 12 Octobre 1977.

SOMMAIRE

PRÉSIDENTE DE M. EDGAR FAURE

1. — **Loi de finances pour 1978.** — Discussion générale d'un projet de loi (p. 6077).

M. Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

M. Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

Renvoi de la suite de la discussion.

2. — **Ordre du jour** (p. 6086).

PRÉSIDENTE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à seize heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

★ (1 f.)

— 1 —

LOI DE FINANCES POUR 1978

Discussion générale d'un projet de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion générale du projet de loi de finances pour 1978 (n° 3120, 3131).

La parole est à M. Maurice Papon, rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.

M. Maurice Papon, rapporteur général. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, messieurs les ministres, mes chers collègues, voici donc le dernier budget de la législature !

Mais ce n'est assurément pas la dernière loi de finances pour 1978. Nous-mêmes — ou nos successeurs — nous aurons l'occasion de débattre de nouveau des prévisions et des comptes de 1977 et 1978 par le moyen des lois de finances rectificatives.

Pourquoi cette annonce préliminaire qui n'a rien de prophétique au demeurant ? Eh bien, c'est qu'il s'agit, tel qu'il est présenté d'ailleurs, d'un budget d'accompagnement de la politique économique en cours.

Autrement dit, le budget n'est pas l'instrument essentiel choisi par le Gouvernement pour mener ses actions conjoncturelles, — encore qu'il y participe, naturellement — et bien des décisions de grande importance ne trouvent pas leur expression dans la loi de finances.

Il en va ainsi de la politique monétaire et du crédit : maintenir le franc et limiter la masse monétaire.

Il en va ainsi de la politique d'exportation pour atténuer le déficit de nos balances extérieures.

Il en va ainsi également de la politique des coûts et revenus, et notamment de la limitation de la hausse des rémunérations.

Il en va ainsi, encore, de la politique des prix pour contenir l'inflation.

On pourrait multiplier les exemples.

Par ailleurs, compte tenu du volume des crédits reconduits d'une année sur l'autre par la voie des services votés — et cela est vrai d'année en année — la marge laissée aux décisions nouvelles se situe entre 5 p. 100 et 10 p. 100 du total des budgets. Ce n'est pas avec cette marge qu'on peut prétendre engager des actions décisives ou massives.

Ainsi ce projet de budget pour 1978 n'est que le reflet de la situation économique.

Il reste subordonné aux incertitudes de l'environnement international.

Il ne peut par conséquent — et c'est bien compréhensible — répondre aux interrogations fondamentales de l'avenir.

Sa contexture comme son contenu sont fort classiques.

Ils ont été analysés dans les documents distribués ; ils ont été, au cours même d'une « première », hier après-midi, visualisés en commission élargie et ils seront développés par les rapporteurs spéciaux lorsque sera examiné chacun des budgets.

Je n'entrerai donc pas dans le détail et je me bornerai à souligner trois traits : ce budget comporte un certain nombre d'efforts particuliers ; il affiche pour la première fois un découvert et il reste gouverné par l'évolution de la conjoncture.

Notons d'abord l'effort préférentiel appliqué au budget militaire qui progresse de 16,45 p. 100 contre 12,5 p. 100 pour l'ensemble du budget, puisque, hier, M. le ministre délégué à l'économie et aux finances a retenu ce pourcentage, à structures budgétaires comparables.

Notons aussi le sort relativement privilégié réservé aux budgets des affaires étrangères et de la justice — mais il s'agit de rattrapages urgents et non encore accomplis — au budget de la culture et de l'environnement, dont le cinquième est consacré aux seuls Opéra et Centre national d'art et de culture, et, à un moindre degré, au budget de la jeunesse et des sports où il y a encore beaucoup à faire pour atteindre un niveau correspondant aux besoins à satisfaire.

On ne peut passer sous silence l'effort fait par le Gouvernement pour les crédits de paiement qui sont sensiblement relevés : il s'agit d'une remise en ordre dont il faut le féliciter, étant donné le déséquilibre qui s'était progressivement créé entre autorisations de programme et crédits de paiement. Voilà donc une mesure de bonne gestion.

Les dépenses sociales continuent de marquer profondément cette législation, notamment en faveur des personnes âgées.

Les programmes d'action prioritaires, mis en place pour l'exécution du VII^e Plan, reçoivent des dotations qui permettent, au moins pour certains d'entre eux, d'atteindre les niveaux fixés par ce Plan.

De même, les dispositions de la loi de finances, dont l'examen va suivre ce débat général, sont, comme d'habitude, assez diverses et parfois disparates : elles comportent essentiellement, comme masses de ressources, un nouveau relèvement de la taxe sur l'essence et le fuel et de la vignette.

Pour l'impôt sur le revenu, je ne partagerai pas tout à fait le jugement de valeur émis hier par M. Boulin car nous avons été nombreux à constater qu'il y avait, non pas un allègement, mais un prélèvement supplémentaire du fait de l'application au barème d'un taux de 7,5 p. 100, inférieur à celui de l'augmentation des prix pour 1977, qui est évaluée à 9,3 p. 100.

Il est un fait notable, que je me permets de signaler à l'attention de l'Assemblée nationale : c'est la proposition que vous fera la commission des finances, par voie d'amendement parlementaire, auquel toute la majorité s'est associée, d'instituer enfin un abattement de 10 p. 100 sur les rétrocessions et les pensions, dont la charge est couverte par un gage équivalent.

M. Robert-André Vivien. Très bien !

M. Maurice Papon, rapporteur général. Cette mesure s'ajouterait à une revalorisation de 10 p. 100 des déductions propres aux personnes âgées de plus de soixante-cinq ans.

Comment se faire sur le sort réservé aux finances locales alors que le Gouvernement est obligé, je le reconnais, de reporter une fois de plus l'actualisation des bases d'impositions, sans parler des péripéties qui entourent toujours la fameuse taxe professionnelle : cela mesure bien évidemment tout le désordre de nos finances locales. C'est un des maux dont nous devons sortir à brève échéance.

Enfin, monsieur le Premier ministre, vous aviez décidé l'an dernier de faire procéder à une étude et à une révision des comptes des entreprises nationales. Qu'est-il advenu des travaux et des conclusions pratiques que vous avez pu en tirer ?

Nous voici donc, mes chers collègues, devant une masse de 390 milliards de crédits, et nous franchirons le seuil des 400 milliards cette année. Sa progression reste à l'intérieur de la croissance en valeur de notre production intérieure brute.

Deuxième point, ce budget porte une novation : cette fois, le déficit est affiché et, ce faisant, le Gouvernement fait preuve d'un néo-réalisme dont nous devons lui savoir gré.

Comment pouvait-il faire autrement ?

Après le déficit de 1975 — quelque 37 milliards — après celui de 1976, qui atteignait 17,2 milliards, et après celui de 1977, qui sera voisin de 16 milliards, pouvait-on, en vérité porter un coup d'arrêt brutal ?

C'est alors qu'on aurait pu parler de déflation et de déflation sévère, à un moment où beaucoup réclament une relance et où le Gouvernement, soucieux précisément d'éviter une accélération de l'inflation, s'est limité à quelques mesures de soutien sectoriel.

Ce déficit, chiffré à 8,9 milliards, sera, en fin de course, probablement supérieur, mais il doit rester dans des limites supportables pour l'Etat et la nation. Je ne donnerai qu'un point de comparaison : il représente 0,5 p. 100 de notre production intérieure brute alors que le pourcentage correspondant est de 2,8 p. 100 pour l'Allemagne fédérale et de 5 p. 100 pour la Grande-Bretagne.

On devrait donc le couvrir sans recours à la création monétaire, alors que l'endettement de l'Etat reste modéré.

Mais qui ne sent et qui ne sait déjà que ce budget, lié si étroitement à l'action conjoncturelle, hypothéqué par l'environnement économique, sera inévitablement réadapté lorsque les échéances politiques auront sonné ; mais son mérite est de laisser une marge de manœuvre pour les actions ultérieures.

Rapporté à l'environnement international dans lequel il se situe et à la politique d'assainissement qu'il accompagne, ce projet de budget se trouve justifié.

Mais il suggère deux observations tirées des données dont nous disposons et qu'on peut faire aussi à la lumière du rapport économique et financier qui a accompagné la présentation du projet de budget lui-même : deux grandeurs caractéristiques reflètent, en effet, l'une une déception, l'autre une ambition.

Le taux de croissance pour 1977, chiffré l'an passé à pareille époque à 4,8 p. 100 — avec un optimisme que nous nous étions employés à tempérer — gravitera en réalité autour de 3 p. 100 seulement. Du moins, cet inconvénient nous permet-il de profiter, si j'ose dire, d'un avantage, celui de contenir notre déficit extérieur par la limitation de fait de nos importations.

Voilà pour la déception.

Quant à l'ambition — et souhaitons ardemment qu'elle ne devienne pas une illusion — c'est d'atteindre en 1978 un taux de croissance de 4,3 p. 100.

C'est un objectif présenté par le Gouvernement lui-même comme volontariste, ce qui est déjà différent d'une prévision objective.

Cette ambition suppose, en effet, pour être réalisée, une remontée d'activité chez nos partenaires, singulièrement chez le principal d'entre eux, l'Allemagne fédérale. Or les observateurs sont plutôt enclins à constater la médiocrité de l'environnement international et à pronostiquer une stagnation plutôt qu'une reprise.

Les conséquences ne seront pas les mêmes, évidemment, dans un cas ou dans l'autre. Mais, dans une hypothèse comme dans l'autre, c'est par notre propre effort que nous acheverons notre rétablissement, et il n'est pas d'alibis à invoquer

pour justifier je ne sais quel attentisme ou pour céder à la facilité. Tel est bien, monsieur le Premier ministre, le sens de votre action. A cet égard, il convient de rendre hommage à votre rigueur et à votre courage.

Et cela, quelles que soient les incertitudes qui composent le fond du tableau économique : celles des échéances politiques ; celles de la reprise d'activité chez nos partenaires ; celles qui tiennent aux réactions des agents économiques eux-mêmes : investisseurs qui ont besoin de confiance en l'avenir et consommateurs eux-mêmes dérouterés par les paradoxes de l'économie moderne, par la coexistence d'inflation et de récession, de croissance et de chômage, et qui sont peut-être à la veille de redécouvrir le sens des économies et de l'épargne.

Aussi convient-il, au-delà de ces incertitudes à court terme, de projeter nos regards vers l'avenir et, dans cette optique, d'évoquer nos problèmes, ceux que nous vivons dans leur ampleur et dans leur devenir.

Dans leur ampleur ? Cela nous conduit à prendre la mesure de nos propres difficultés à l'aune internationale.

Dans leur devenir ? Cela nous conduira à quelques interrogations sur demain, qui est à nos portes.

Et, aussi important que soit le budget national, ne sont-ce pas là, mes chers collègues, les vrais sujets ?

Dans la mesure où l'action conjoncturelle sous-tend notre budget, il est important de l'analyser et de la juger pour apprécier en connaissance de cause les conditions dans lesquelles le budget est présenté et, partant, le vote qui nous sera demandé à l'issue de ce débat.

Chacun le sait, mais je rappelle que les pays industriels avancés du monde occidental ont été successivement victimes, depuis 1972-1973, d'une fièvre inflationniste et, pour certains d'entre eux, d'une véritable explosion de l'inflation, qui a eu pour conséquence de casser une croissance quasi continue depuis vingt-cinq ans.

C'est un fait connu, mais qui a été plus ou moins masqué, voire travesti, par la crise pétrolière à laquelle on a parfois prétendu imputer la responsabilité totale de l'inflation.

Telle n'est pas la vérité. Nous l'avons déjà dit en 1973 et en 1974. Répétons-le aujourd'hui.

Sans doute, le choc pétrolier a-t-il eu un rôle révélateur pour beaucoup, et même un rôle amplificateur, à n'en point douter. Mais on s'aperçoit aujourd'hui, au bout de trois ans d'expérience, que le quadruplement du prix du pétrole a, au contraire, des effets dépressifs sur l'économie, puisqu'il s'agit, de toute évidence, pour les pays industriels et singulièrement pour le nôtre, de prélever quelque 2 p. 100 du revenu national pour les consacrer aux achats de pétrole. Ces 2 p. 100, il faut bien les prendre quelque part !

Ainsi, subissant les contraintes, nées de l'inflation et de ses effets sur les prix, les rémunérations, la monnaie, nées aussi du renchérissement du pétrole et du surcoût consécutif de la production industrielle, nées enfin, hélas ! des aléas de la production agricole, les gouvernements ont dû naviguer entre les récifs de l'extérieur et ceux de l'intérieur, sur une mer gravement perturbée par des vents contraires : c'est la définition même de l'action conjoncturelle qui, en France en particulier, est passée du refroidissement au réchauffement et du réchauffement à l'assainissement dans lequel nous sommes engagés.

De ce que nous constatons présentement, nous devons dresser un bref bilan.

Ce qui frappe, pour notre pays, ce sont les conséquences contrastées et inégales de l'action conjoncturelle.

A l'actif, la tenue du franc est bonne, meilleure avec un dollar affaibli qu'avec un mark triomphant, mais cela est évidemment inévitable ; le déficit de nos échanges extérieurs est limité, quoique difficilement, mais il est limité, et la hausse des rémunérations est contenue.

Au passif, la production industrielle est en baisse ; le chômage, hélas ! augmente ; les prix sont difficilement maîtrisés et traduiront à peu de chose près, en 1977, l'inflation qui avait caractérisé 1976, mais cependant, il faut le dire, avec une orientation meilleure.

Dans cette entreprise difficile et courageuse, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas la fermeté ni la compétence qui vous manquent, c'est le temps.

En effet, se lève, comme une ombre devant nos regards inquiets, heurtant notre sensibilité et la conception que nous avons du sort des hommes, le chômage, non seulement avec son

contenu économique et social, mais aussi avec son contenu humain. Et surtout lorsqu'il s'agit, pour beaucoup, non seulement de problèmes, mais de drames, comme celui du premier emploi qui doit, à tout prendre, être privilégié dans nos préoccupations.

Il serait certes injuste, à ce point de mon développement, de ne pas souligner les efforts multipliés depuis 1974 pour pallier les effets du chômage. La solidarité nationale a joué et joue comme il se doit, en fonction de dispositions dont certaines mériteraient peut-être d'être revues.

Mais quand bien même la reprise de l'emploi reste — et c'est le cas — l'objectif final au-delà des actions conjoncturelles actuellement conduites, il n'en reste pas moins que sa dégradation est le prix de l'assainissement en cours.

Jusqu'à quel niveau peut-on laisser monter ce prix ?

La vraie question est de savoir ce qu'on pourrait faire d'autre.

C'est à ce point de nos interrogations qu'il convient de jeter un coup d'œil par la fenêtre : que fait-on ailleurs ?

Regardons l'Allemagne fédérale qui, à beaucoup d'égards, s'est offerte comme le modèle de la rigueur et de la discipline collective et dont les efforts n'ont pas été vains : des réserves monétaires abondantes, un commerce extérieur suréquilibré, une monnaie, je n'ose pas dire triomphaliste, une inflation inférieure de moitié à la nôtre.

Mais, en dehors d'un déficit des finances publiques, qui est plus grave que chez nous, mais qui sera, par ses soins, aisément maîtrisé le moment venu, elle enregistre un taux de chômage, équivalent au nôtre, de 3,9 p. 100 par rapport à la population active, et alors qu'elle a remercié sans barguigner les Turcs qui travaillaient chez elle.

Aujourd'hui, elle n'entend pas, par une politique unilatérale de relance, faire les frais de la reprise chez les autres, c'est-à-dire chez ceux qui ne se sont pas imposés les mêmes rigueurs et la même discipline.

Voyons maintenant le cas de la Grande-Bretagne qui, après une période de laisser-aller, qui l'a placée en tête de l'Occident, avec l'Italie, pour le taux d'inflation — jusqu'à 25 p. 100 ou plus — vient de redécouvrir les vertus de l'effort. Elle enregistre, non pas une moindre progression du pouvoir d'achat, ni même son maintien, mais une baisse effective de ce pouvoir d'achat de 2 ou 3 p. 100, avec un taux de chômage de quelque 6 p. 100, par conséquent supérieur de moitié au nôtre.

Ainsi, ces deux cas de figure venant à l'appui de notre réflexion, on peut se demander où trouver une solution de rechange.

Ici, avec une rigueur depuis longtemps soutenue, là, avec des sacrifices d'autant plus sévères qu'ils ont été tardifs, on se trouve devant une situation identique de l'emploi, celle-là même qui nous blesse si profondément chez nous.

En vérité, il y a eu, sous des formes, des conditions et des rythmes différents, identité de résultats, parce qu'il y avait identité de contraintes.

Il ne faut pas se dérober à la question qui s'impose : y aurait-il une politique de rechange avec la relance massive de la consommation ?

L'accroissement massif des salaires, traitements, pensions et prestations sociales, le financement massif de programmes publics, en recourant nécessairement à la création monétaire pour éviter des ponctions fiscales déflationnistes, se traduiraient, dans un premier temps, certes, par une hausse de la demande, mais celle-ci serait suivie bientôt pas celle des prix et, presque immédiatement, par une forte augmentation des importations, en volume et en valeur, qui aggraverait le déficit de notre balance extérieure et entraînerait la dégradation de la monnaie et l'amputation du pouvoir d'achat, avec tous ses retentissements sur les investissements, l'appareil de production et, finalement, le chômage lui-même.

L'un des dilemmes auxquels nous sommes confrontés, c'est bien la corrélation qui unit le taux d'expansion et l'équilibre extérieur, dans la mesure où la croissance se traduit par un surcroît d'importations, c'est-à-dire, pour ce qui nous concerne, par un approvisionnement accru de matières premières et d'énergie dont nous sommes dépourvus et qui, je le rappelle, sont payables en dollars, à quoi s'ajouteraient des achats supplémentaires de biens d'équipement et de produits de consommation, comme nous l'avons vu à un degré moindre en 1976.

Excusez, monsieur le Premier ministre, cette incursion dans vos terres. Le conjoncture le suit plus, en effet, les règles que nous avons apprises dans les livres. Selon les principes

keynesiens, en effet, il suffisait, pour relancer l'économie, de stimuler la demande et, pour lutter contre la surchauffe, de la freiner. Ce vieux schéma, hérité des années 30, ne correspond plus exactement à la réalité, car la stimulation de la demande se traduit par une accélération de l'inflation sans réduction de chômage et le freinage augmente le chômage sans ralentir l'inflation. Nous en avons fait l'expérience: c'est le fameux engrenage du stop and go qui débouche, en définitive, sur la stagflation, c'est-à-dire la coexistence et la concomitance de l'inflation et du chômage.

En vérité, la mécanique keynesienne ignorait à la fois l'existence de tensions et de comportements inflationnistes permanents et toujours latents, ainsi qu'une ouverture sur l'extérieur, sur laquelle il n'est guère possible de revenir sans en payer le prix.

Ces constatations très brèves n'ont pas pour objet, ni signification d'exempter les pouvoirs publics de toute responsabilité directe.

Leur responsabilité est engagée dans la réorganisation de structures mieux adaptées, ou tout simplement adaptées aux besoins nouveaux, nés non point d'une crise qui serait épisodique, circonstancielle, provisoire, c'est-à-dire la cassure de la croissance, mais d'une situation nouvelle qui surgit peu à peu de ce ralentissement de la croissance, de cette croissance modérée qu'il faut envisager pour une longue période — elle appelle de notre part une conversion presque intellectuelle — et à laquelle il faut s'adapter pour survivre, et si possible prospérer.

La dernière des solutions — la solution mortelle — consisterait à se croiser les bras. Car les autres ne se les croiseront pas!

Aux mêmes problèmes, quel que soit leur caractère de relative universalité, les réponses pourraient être différentes, compte tenu des psychologies collectives propres à chaque pays menacé, compte tenu des caractères, des ambitions, des capacités des uns ou des autres.

Ce sera un dur combat. C'est d'ores et déjà un dur combat à soutenir.

C'est de cette nécessité dont il faut faire prendre conscience à notre peuple qui a été si mal — il faut bien le dire — et si tardivement alerté et informé, et des conséquences de l'inflation, et de celles du choc pétrolier, et de celles d'une nouvelle croissance qui n'est pas seulement celle des facilités, des loisirs et des jeux de cirque. Et dire, monsieur le Premier ministre, qu'on vous a imputé l'austérité! C'est n'avoir pas très bien analysé tous les faits que nous avons précisément vécus.

Mais, à ce point du débat, nous devons nous poser la question: que nous promet l'avenir?

Sommes-nous voués à une croissance ralentie pendant longtemps?

L'idée d'un progrès indéfini, héritée de la science, doit être aujourd'hui tempérée, voire révisée, sans pour autant céder aux tentations malthusianistes et pessimistes du Club de Rome — qui a commis des erreurs si considérables que je ne m'y attarderai pas — tout en gardant intacte notre confiance en l'homme, en nos sociétés, en notre capacité d'invention, et — pourquoi pas? — sans refuser davantage de faire confiance à la sagesse humaine, bien que ce soit beaucoup plus téméraire.

Voyons d'abord les choses comme elles sont, avant d'imaginer comme on voudrait qu'elles fussent.

Si l'on peut finasser, à l'occasion, avec les hommes, on ne peut le faire longtemps avec les choses. Et les choses, ce sont les réalités économiques d'aujourd'hui et de demain qui défient les raisonnements analogiques ou historiques.

On peut, bien sûr — et l'on ne s'en fait pas faute — en appeler au changement, ou même qu'on peut avoir le goût de s'habiller selon les derniers canons de la mode, mais c'est sacrifier aux mots ou aux apparences. En réalité, les mutations sont d'ores et déjà opérées, même si on ne les a pas vues. Le monde aura plus changé entre 1940 et 1980 que pendant les siècles de son histoire.

Le problème, ce n'est pas le changement; c'est l'adaptation aux nouvelles conditions du monde. Et pour cela, il convient, — vous m'excuserez d'emprunter le langage du football — de « calmer le jeu » pour reprendre un peu de souffle et se mettre en état de conduire la partie.

Les vrais problèmes que la politique conjoncturelle laisse inévitablement de côté — il n'y a pas là l'ombre d'une critique — pour la prochaine ou les deux prochaines décennies, c'est-à-dire demain, pour le monde comme pour la France, ce sont ceux qui obligent chacun de nous et chacun de nos pays à apporter une réponse aux constatations suivantes:

La vie de l'Occident est menacée par la dénatalité;

La puissance économique de nos pays est menacée par la crise de l'énergie;

Notre développement est menacé par la nouvelle division internationale du travail;

L'emploi, enfin, qui concerne le sort de millions d'hommes et celui de nos sociétés, est menacé par ces évolutions convergentes.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Très bien!

M. Maurice Papon, rapporteur général. Tels sont les problèmes de notre avenir quasi immédiat, à vue d'homme.

Les programmes électoraux, très légitimement d'ailleurs, se préoccupent de l'égalité des chances, de l'écologie, de la répartition des pouvoirs, de la qualité de la vie, qu'il faut d'ailleurs payer cher en investissements, la qualité n'étant pas gratuite, et il serait temps de faire comprendre que la qualité a besoin de la quantité, c'est-à-dire de la croissance. Mais c'est une parenthèse.

Eh bien! les programmes électoraux n'auront pas abordé l'essentiel dont dépend la réalisation de ces vœux s'ils ne répondent pas, au préalable, à plusieurs questions précises:

Et, d'abord, quelle politique démographique pour l'Occident?

La stagnation — et même la baisse de natalité — frappe tous les pays de l'Occident, y compris l'U. R. S. S., et l'Allemagne plus que la France.

Outre que cette baisse — et M. Michel Debré nous le rappelle souvent et à juste titre — diminue le nombre des consommateurs, freine, par conséquent, le développement économique, nous prive de bras et de cerveaux, compromet la croissance, elle contraste avec la prolifération des naissances dans les pays du tiers monde et menace de rompre l'équilibre tel que nous l'avons toujours connu.

Quant à la France, en quoi s'étonner qu'elle suive ce déclin aidé par des législations et des mœurs qui altèrent les vertus de l'effort et traduisent les défaillances morales de notre temps? (Applaudissements sur divers bancs du rassemblement pour la République.)

La politique familiale, certes nécessaire, n'est qu'un volet d'un ensemble beaucoup plus vaste et profond.

Et, pourtant, le redressement de la France — il est à sa portée — pourrait être exemplaire. Et c'est le premier service qu'elle pourrait rendre à une Europe débarrassée de ses chimères par la dure réalité d'aujourd'hui.

Quelle politique d'approvisionnement en matières premières et en énergie? Le problème n'est pas nouveau pour l'Europe.

Voici ce petit cap de l'Asie, sans richesses minérales suffisantes, et, grâce à son génie inventif et conquérant, par son industrie et son négoce, a été le creuset des richesses mondiales, le vecteur du développement planétaire, avec ses prolongements outre-Atlantique — l'élève étant devenu le maître.

Après une guerre dévastatrice et la décolonisation progressive accomplie, l'Europe a mené à bien sa reconstruction, modernisé son appareil de production et multiplié les échanges, assurant depuis vingt-cinq ans une expansion à nulle autre comparable dans l'histoire.

Si le problème n'est pas nouveau, ses termes en sont cependant bouleversés par deux faits:

D'une part, de la guerre sont issues deux superpuissances qui dominent le monde;

D'autre part, dans l'ivresse de la prospérité et l'amertume des premiers revers, on s'est affranchi des règles les plus élémentaires qui régissaient les relations internationales. On a détruit tout système monétaire cohérent, et c'est cette incohérence, cette anarchie, que consacrent les accords sur le Fonds monétaire international.

Où trouver désormais les garanties de notre approvisionnement, et notamment du pétrole qui restera longtemps encore un produit cher?

Après le « tout pétrole » des années folles, il a bien fallu s'engager à diversifier nos sources d'approvisionnement et faire appel, entre autres, à l'énergie nucléaire domestiquée.

Mais tout se passe aujourd'hui, semble-t-il, comme si l'on voulait contrarier ou faire échouer la mise en œuvre des nouveaux techniques. En dehors des chicanes américaines, sur lesquelles je n'insiste pas, nous vivons les tribulations

qu'éprouve la politique d'énergie nucléaire, comme si une nouvelle « internationale » était née avec les écologistes contes tataires.

C'est un fait propre à retenir l'attention des gouvernements qui doivent, certes, multiplier les garanties de sécurité pour le présent et pour l'avenir. Le souci écologique est légitime, mais nous ne devons pas nous laisser distraire de l'objectif final qui est vital pour nous et pour l'Occident tout entier.

Quelle stratégie définir devant l'industrialisation rapide des pays du tiers monde ?

Voici un phénomène qui est en train de bouleverser la division internationale du travail sur laquelle nous vivons depuis l'ère industrielle : industrialisation accélérée par le transfert, par les pays industriels avancés, de leur technique, et par la vente d'usines « clés en main » ; industrialisation servie par une main-d'œuvre à bas salaires affectant l'emploi dans les pays industriels — nous le vivons présentement — dont les produits seront distribués dans les grands pays consommateurs à des prix de dumping. Cette ambition des pays du tiers monde est assurément légitime et recevable.

Encore faut-il, à défaut d'une politique concertée qui reste, je pense, l'objectif de la conférence Nord-Sud, réaménager nos efforts en conséquence si nous voulons éviter le risque d'un retour à un protectionnisme dont chacun sait qu'il n'est qu'une défense à court terme, génératrice de tension, et qu'il constitue, à moyen et à long terme, un facteur d'appauvrissement et de conflit. Nous l'avons constaté avant la guerre de 1939.

C'est pourquoi, d'ailleurs, il est nécessaire de sauvegarder l'ouverture des marchés, car il y a aussi des consommateurs en puissance dans les pays en voie de développement.

La voie est-elle dans une vocation des pays occidentaux à être les fournisseurs de techniques de pointe, subordonnées elles-mêmes à la recherche industrielle, scientifique et appliquée, dont on sait le coût et qui ne peut être financée qu'à la faveur des grands marchés ignorant les frontières, marchés dont la plupart subissent à l'heure actuelle — il faut le rappeler — l'arbitrage de la puissance américaine quand ce ne sont pas ses chicanes subalternes comme dans l'affaire du Concorde ?

Comment, en tout cas, monter une stratégie aussi difficile qui exige des priorités dans les objectifs, une hiérarchie dans les efforts, une discipline nationale, sinon dans une planification concertée qui oblige et, par cela même — je reprends ici un mot historique — garantit l'exercice de la liberté économique ?

Enfin, quelle politique de l'emploi ?

Une redéfinition s'impose au moment où l'on conteste, expérience à l'appui, le lien entre croissance et emploi.

Pourquoi ?

Parmi les raisons plausibles, il en est une peut-être plus spécialement vraie pour les Etats-Unis et qui provient de la mobilité du travail. Si, par exemple, au cours de l'année, 16 p. 100 de la population active change d'emploi et attend en moyenne un trimestre avant de trouver une nouvelle embauche, le taux annuel moyen de chômage à tout instant sera de 4 p. 100. Ainsi, les facteurs de chômage seraient largement étrangers à la conjoncture.

S'il en est bien ainsi, même partiellement, chez nous, on peut dire que le dénombrement du chômage tel qu'il est effectué dans nos statistiques est à coup sûr erroné et qu'il ne traite pas le phénomène du chômage selon la nature des choses.

Il faut donc voir clair dans la mesure et l'analyse du phénomène du chômage. Or, monsieur le Premier ministre, en cette affaire, nous balbutions.

Quoi faire ?

L'éradication totale du chômage implique de faire payer les faux travailleurs sur la production des vrais et se condamner, par conséquent, à la stagnation, sinon à la régression, comme dans beaucoup de pays socialistes.

L'interdiction de licencier asséchera à terme toute nouvelle embauche quand elle ne provoquera pas la chute d'entreprises.

La relance de la consommation — dont j'ai traité longuement devant vous, mes chers collègues — serait sans influence notable sur le niveau de l'emploi dans la mesure où celui-ci est étranger à la conjoncture. Et nous avons montré tout à l'heure les effets pervers et nocifs d'une relance globale et totale.

Faut-il réduire les temps de travail ?

Le problème mérite d'être examiné. Certains objectent que limiter la quantité de travail, c'est limiter la production, l'activité et, par enchaînement, l'embauche. D'autres invitent à regarder de près l'évolution, dans le comportement des ménages, vers un retour à l'esprit d'économie et d'épargne, et préconisent la réduction du temps de travail, ouvrant ainsi la voie vers une meilleure qualité de la vie.

De fait, si le chômage tient moins à la conjoncture qu'à un mauvais ajustement de l'offre et de la demande d'emploi, on entre dans le domaine des réformes de structures, ce qui est bien de la responsabilité gouvernementale.

C'est le problème de l'enseignement et de la formation dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas adaptés aux besoins de l'industrie. C'est celui d'une meilleure organisation du marché du travail qui doit être moins bureaucratique et plus efficace. C'est aussi et sans doute celui de l'organisation du travail lui-même. Et c'est vraisemblablement la reprise d'une législation, certes généreuse, mais où le mieux est souvent l'ennemi du bien.

Tout cela bat en brèche les certitudes admises. Pourtant, elles ont en grande partie cessé d'être vraies. Il faut bien que quelqu'un le dise à cette tribune et, pour le moins, propose ce thème majeur de réflexion.

Ainsi, l'organisation d'une nouvelle croissance désormais plus modérée, et sans doute durablement, exige la mise en place, au-delà de la conjoncture, d'une nouvelle stratégie économique qu'il serait vain d'élaborer en vase clos, comme si nous n'avions pas de voisins, de partenaires, de concurrents et même d'adversaires. Il y a à livrer une bataille de la natalité, une bataille de l'énergie, une bataille du développement économique, une bataille de l'emploi.

Personnellement, j'adhère entièrement à l'analyse faite par M. Michel Debré, à savoir que la notion de crise est dépassée et que, dans la compétition économique et sociale, il y a une sorte d'état de guerre permanent qui oppose les nations et où aucune d'elles n'entend faire de cadeau aux autres.

Car les nationalismes risquent de s'exaspérer devant les difficultés, et les réflexes seront d'abord de lutter chacun pour soi, même si cette vue est un peu courte.

Le futur renforcera-t-il l'hégémonie dominante des super-puissances ?

Ou bien les nationalismes dégèneront-ils dans des conflits plus marqués ?

Dans les deux hypothèses, le problème de la France est contenu dans le problème général ainsi posé : c'est, en fin de compte et comme d'habitude, son indépendance et son niveau de vie qui risquent d'être menacés à travers ses faiblesses internes et dans le feu des compétitions de l'état de guerre que je viens d'évoquer.

Mes chers collègues, à l'occasion du dernier projet de budget de la législature, que la commission des finances vous recommande d'adopter, et à un moment où l'évolution économique du monde occidental change de cours, il importait de poser les vrais problèmes, ceux que la France ne pourra aborder librement et utilement qu'autant que les efforts en cours seront couronnés d'un succès que nous appelons de nos vœux.

Bien que ces problèmes se situent dans le moyen et le long terme, il ne faut pas en prendre prétexte pour en attribuer la seule responsabilité aux élus de 1978. C'est d'ores et déjà la nôtre car la responsabilité ne se débite pas en douzièmes provisoires de si fâcheuse mémoire.

Nous savons bien, fort heureusement, et Paul Claudel nous le rappelle dans *Le Soulier de satin*, que « le pire n'est jamais sûr ». Mais pour l'éviter, mieux vaut le détecter à temps en se préparant à le vaincre ! (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre, ministre de l'économie et des finances.

M. Raymond Barre, Premier ministre, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, il y a un an, je présentais à l'Assemblée nationale le programme de redressement économique et financier qu'imposait, à l'époque, la situation de la France.

Voici un an qu'en dépit d'une conjoncture économique internationale difficile, d'une situation politique intérieure complexe, notre pays s'est engagé sur la voie de l'effort.

La présentation au Parlement du projet de loi de finances pour 1978 est une occasion privilégiée de faire le bilan de l'étape accomplie, mais aussi de prendre la mesure des obstacles à surmonter et de l'action à poursuivre. M. le rapporteur général de la commission des finances vient de nous le rappeler, avec une hauteur de vue et un talent auxquels je tiens à rendre hommage. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et du rassemblement pour la République.*)

Analyser l'état du monde dans lequel notre pays est étroitement imbriqué, décrire sans complaisance l'état actuel de la France, telles sont, à mon avis, les démarches indispensables pour apprécier la réalité des contraintes qui s'imposent à notre politique: la politique économique et sociale que le Gouvernement entend retenir pour 1978 et la politique budgétaire qui en est la traduction ne sauraient en effet esquiver les vrais problèmes ni éluder les vraies questions.

Où en est le monde ?

Le monde continue à subir de plein fouet les conséquences de la hausse du prix de l'énergie. Et, déjà, l'on nous annonce pour la fin de cette année une nouvelle hausse du prix du pétrole.

Les pays importateurs de pétrole doivent transférer chaque année aux pays producteurs un montant plus élevé de leurs ressources intérieures. Cette situation continue à provoquer des déficits de balance des paiements élevés dans la plupart de ces pays.

Les efforts entrepris pour réduire progressivement ces déficits ont deux conséquences: l'adoption de politiques économiques restrictives et l'intensification de la concurrence sur les marchés internationaux.

Le processus d'ajustement, comme l'on dit, est à peine commencé. Certains pays l'ont différé, d'autres l'ont étalé.

C'est pourquoi le monde reste profondément marqué par l'instabilité et par l'incertitude. Les efforts entrepris pour renforcer la coopération internationale n'ont sans doute jamais été aussi intenses. Mais de graves déséquilibres persistent.

Ainsi s'explique le ralentissement de la croissance dans les économies occidentales, qui doivent par ailleurs continuer à combattre des tensions inflationnistes encore fortes.

Certes, les Etats-Unis bénéficient à l'heure actuelle d'une activité économique soutenue. Mais, en Allemagne fédérale et au Japon, l'activité stagne. Dans les autres pays d'Europe occidentale, elle est en baisse ou reste hésitante.

La conjoncture américaine demeurera satisfaisante en 1978, mais on ne peut encore se prononcer sur les perspectives économiques des autres pays: les programmes de stimulation de l'activité économique qui ont été adoptés en Allemagne fédérale et au Japon auront sans doute des effets positifs; mais quand on observe par ailleurs les programmes d'austérité mis en œuvre, récemment encore en Espagne, en Suède, en Autriche, quand on voit la faiblesse de la marge de manœuvre des grands pays européens, on ne peut s'attendre pour 1978 à une expansion économique vive.

Les perspectives de la demande nationale et internationale, l'existence d'importantes capacités de production inemployées, la détérioration dans tous les pays de la situation financière des entreprises affectent les investissements. Si ceux-ci sont plus importants que prévu aux Etats-Unis, ils restent encore très limités et hésitants au Japon et en République fédérale d'Allemagne.

La faiblesse de l'activité économique n'a pas permis d'accroître l'emploi dans la plupart des pays de l'O. C. D. E. Dans la Communauté économique européenne, le chômage s'est élevé de 12 p. 100 de juillet 1976 à juillet 1977. Aux Etats-Unis, le taux de chômage a certes diminué cette année, mais il reste de l'ordre de 7 p. 100 et l'on prévoit qu'il ne devrait plus s'abaisser que très modestement.

Quant au commerce international, il a souffert du ralentissement de l'activité économique au cours de 1977: le volume des exportations de la zone O. C. D. E., qui avait augmenté en moyenne de plus de 10 p. 100 en 1975 et 1976, a pratiquement stagné depuis la fin de 1976.

Tandis que les excédents de la balance commerciale augmentent au Japon et en Allemagne fédérale, le solde extérieur des Etats-Unis se détériore gravement, principalement en raison des importations croissantes de pétrole par ce pays. Cela ne va pas sans peser lourdement sur le marché pétrolier international et, bien entendu, sur le dollar.

Ce tableau de la situation économique mondiale serait incomplet si je ne mentionnais pas la situation précaire de nom-

breux pays en voie de développement dépourvus de richesses naturelles, la pression grandissante qui s'exerce sur les activités traditionnelles des pays industrialisés, sur l'apparition de comportements commerciaux dangereux, sur l'intensification des menaces protectionnistes.

Si j'ai tenu, mesdames et messieurs les députés, à dresser ce tableau c'est dans un triple but:

Souligner tout d'abord dans quel environnement international difficile la France conduit son entreprise de redressement;

Ecarter, en second lieu, toute illusion sur l'avenir: ce n'est pas à brève échéance que le monde occidental, et je dirai le monde, car la situation des pays de l'Est n'est pas plus favorable que la nôtre, retrouvera une croissance forte. Tant que le péril inflationniste restera élevé, tant que les balances des paiements courants resteront déséquilibrées, aucun pays ne pourra ni ne voudra adopter une politique de relance massive;

Rappeler, enfin, que l'avenir de la France et des Français se joue sur le front extérieur de notre économie.

On ne peut, à cet égard, qu'éprouver de l'inquiétude devant certains débats théoriques et doctrinaires, où l'on agite des idées périmées et dont l'horizon est étroitement circonscrit à l'hexagone.

Le protectionnisme n'offrira aucun remède à nos difficultés ni aucune issue réelle à notre économie. Mais il ne s'agit pas pour autant de subir passivement toute forme de concurrence internationale. La France a préconisé, au cours de ces derniers mois et elle commence à être entendue, une croissance ordonnée des échanges, car il faut consolider les avantages irremplaçables de la liberté des échanges sans subir les conséquences destructrices d'une concurrence ruineuse.

La contrainte extérieure, à laquelle aucun pays participant, comme le nôtre, largement aux échanges internationaux, ne peut échapper, fera encore peser longtemps son poids. Ce n'est pas la recherche de la croissance maximale qui doit prévaloir en France au cours des prochains mois, et je dirai même au cours des prochaines années, mais celle d'une croissance compatible avec la réduction progressive du déficit extérieur de notre pays et la stabilité de notre monnaie.

J'en viens maintenant à l'état de la France, un an après la mise en œuvre du programme de redressement, adopté par le Gouvernement et voté par le Parlement à l'automne dernier.

Compte tenu de la situation à cette époque, compte tenu de la conjoncture internationale, compte tenu des vicissitudes politiques, on peut avancer, je crois, que les résultats obtenus sont encourageants, mais qu'ils demeurent fragiles et que l'effort entrepris doit donc être poursuivi sans relâche. L'action pour le redressement de la France doit se concevoir dans la durée.

La priorité que s'était donnée le Gouvernement en septembre 1976, c'était le rétablissement progressif de l'équilibre de notre commerce extérieur et la stabilisation du franc.

De ce point de vue, et je passe rapidement, notre déficit commercial a été sensiblement réduit. Nos importations de pétrole se maintiendront cette année en dessous du plafond de 55 milliards de francs fixé pour 1977.

Le franc a été stabilisé par rapport aux dix-neuf monnaies les plus importantes et s'apprécie par rapport au dollar; nos réserves en devises se sont accrues; nos créances sur le Fonds monétaire international ont été préservées; le recours aux emprunts extérieurs commence à se ralentir; notre crédit sur les marchés internationaux est intact.

J'ajoute que ces résultats ont permis une réduction progressive des taux d'intérêt du marché monétaire que j'avais dû faire porter par la Banque de France à 12 p. 100 en octobre dernier et qui sont à l'heure actuelle à 8 1/4 p. 100. Nous avons pu également abaisser, modestement, mais commencer à abaisser, le taux de base bancaire.

Dans un marché où la compétition est très vive, dans un monde où la concurrence est de plus en plus aiguë, le Gouvernement s'est attaché en second lieu à la modération des coûts de production, ce qui imposait un ralentissement de la hausse des rémunérations. Je l'ai dit l'an dernier, je le répète sans cesse, je le répéterai encore volontiers tant que j'aurai la responsabilité des affaires.

Qu'on veuille bien noter avec attention que de juillet 1972 à juillet 1977, le total cumulé de la variation annuelle du pouvoir d'achat des salaires horaires dans les industries manufacturières des principaux pays a été, selon l'O. C. D. E., de 25,8 p. 100 en France, de 14,7 p. 100 en République fédérale d'Allemagne, de 3,3 p. 100 en Grande-Bretagne, de 2,2 p. 100 aux Etats-Unis.

Cette situation où se trouvait la France ne pouvait se prolonger, surtout à un moment où la part des ressources disponibles qui devait être transférée à l'étranger au titre du prélèvement pétrolier avait tendance à s'accroître.

Cette année, nous comptons que la hausse du salaire horaire sera de l'ordre de 10 p. 100. Quel progrès par rapport à ce que nous avons connu !

Ainsi, l'évolution des rémunérations se modère, mais le principe du maintien du pouvoir d'achat, qui a été fixé par le Gouvernement, sera respecté.

Néanmoins, le pouvoir d'achat a progressé, durant le premier semestre, conformément aux engagements du Gouvernement : pour le S. M. I. C., plus 1,2 p. 100 ; pour les familles avec qui un contrat a été passé pour la première fois, plus 1,5 p. 100 ; et pour les personnes âgées qui reçoivent le minimum vieillesse, plus 10,6 p. 100.

Par ailleurs, la politique contractuelle, dont on disait que le Gouvernement était le fossoyeur, a pu se poursuivre dans le secteur public.

Des contrats ont été signés à la R. A. T. P., à Electricité-Gaz de France, aux Charbonnages de France et, ce matin même, à la S. N. C. F. Les rémunérations augmenteront dans ces entreprises en fonction de l'évolution de la production intérieure brute, de l'évolution des prix et de la productivité propre de l'entreprise.

Les formules retenues reposent sur la notion d'une progression du pouvoir d'achat qui est liée à l'évolution économique et sur l'annulation de cette progression lorsque la hausse des prix dépasse 10 p. 100. La politique contractuelle retrouve ainsi toute sa signification d'instrument du dialogue social dans des conditions qui tiennent compte des équilibres fondamentaux de notre économie.

Il s'agissait, en troisième lieu, pour le Gouvernement, de freiner la hausse des prix qui atteignait à la fin de l'été dernier un rythme annuel de 13 p. 100 et dont tout faisait craindre l'accélération.

Le « gel des prix » a permis de casser les anticipations inflationnistes et d'éviter d'extrême justesse pour 1976 un taux d'inflation à deux chiffres.

Mais le Gouvernement n'a plus voulu recourir en 1977 à une politique artificielle de blocage des prix et a tenté de mener une action en profondeur sur les facteurs qui commandent les prix.

Quel est le résultat atteint aujourd'hui ?

Depuis le mois de janvier, la hausse des prix des produits manufacturés atteint 4,5 p. 100 contre 4,9 p. 100 sur la même période de 1976 ; et la hausse des prix des services 6,3 p. 100 contre 8,8 p. 100 sur la même période. Cette modération de la hausse des prix des produits manufacturés et des services est cependant masquée par les fortes hausses des produits alimentaires importés et des produits alimentaires frais qui ont lourdement pesé sur l'indice d'ensemble des prix des produits alimentaires : celui-ci a augmenté de 9,9 p. 100 depuis janvier contre 6,7 p. 100 sur la même période de 1976.

La hausse des prix des produits alimentaires importés ou domestiques au cours des douze derniers mois est la plus élevée que l'on ait constatée depuis vingt ans en raison des circonstances internationales ou de circonstances atmosphériques que chacun de vous connaît.

Si ces éléments exceptionnels n'avaient pas joué, l'indice des prix aurait été inférieur de près de 0,2 par mois depuis le début de l'année.

Pourtant, en dépit de la hausse exceptionnelle des prix des produits alimentaires, en dépit de la hausse des prix des produits énergétiques, que le Gouvernement a décidée parce que l'énergie est désormais un bien rare et qu'un bien rare se paie cher, en dépit des ajustements indispensables que nous avons faits dans les tarifs publics en avril dernier, en dépit des ajustements indispensables de prix industriels qu'il a fallu faire pour assurer la survie de nos entreprises, nous aurons, en 1977, une évolution des prix inférieure à celle que nous avons enregistrée l'année dernière, mais que nous n'avons pu obtenir que grâce à trois mois de gel des prix.

Aussi le Gouvernement accueille-t-il sans aucune émotion les commentaires de tous bords sur l'échec de la lutte contre l'inflation.

Je rappellerai une fois de plus que, sans durée, il n'est pas de lutte anti-inflationniste possible. Il a fallu quatre ans à l'Allemagne fédérale, qui a commencé en 1973, pour ramener

le rythme annuel d'inflation de 7,4 p. 100 à 3,6 p. 100 aujourd'hui. Il aura fallu quatre ans aux Etats-Unis pour ramener le taux d'inflation du sommet de 12,2 p. 100 en octobre 1974 à 6,7 p. 100 aujourd'hui. Le taux annuel d'inflation qui était de 26,9 p. 100 en août 1975 se trouve aujourd'hui à 16,5 p. 100 en Grande-Bretagne. Quant à l'Italie, le taux d'inflation qui était de 26,2 p. 100 en novembre 1974, reste à 20 p. 100 à l'heure actuelle.

Voilà comment nous devons situer et notre effort et la durée de celui qui doit être accompli. En ce qui le concerne, et je le dis sans fioriterie, le Gouvernement ne craint pas un jugement objectif et équitable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et du rassemblement pour la République.*)

Mais il fallait, pour des raisons sociales déterminantes, éviter que la politique d'assainissement économique et financier ne soit une politique de récession entraînant de trop graves conséquences pour l'emploi.

C'est dans ce domaine que le Gouvernement a rencontré le plus de difficultés. C'est aussi celui dans lequel la démagogie s'exerce hélas ! trop souvent sans réserve. Ainsi voudrais-je traiter ce problème de l'emploi sans aucun faux-fuyant.

Le nombre des demandes d'emploi s'est accru en France.

De janvier à septembre, le chiffre brut des demandes d'emploi non satisfaites est passé de 1 068 000 à 1 170 000, le chiffre corrigé des variations saisonnières, qui est le plus souvent utilisé, de 945 000 à 1 160 000.

Le cas de notre pays — M. le rapporteur général l'a rappelé — n'est pas isolé. Dans tous les pays industrialisés, la situation de l'emploi est difficile et la France n'est pas le pays le plus touché par ce grave problème, fort complexe, tant ses aspects sont divers et les situations individuelles variées.

La référence à un chiffre unique et global est à cet égard trompeuse.

Trompeuse parce que — vous l'avez dit, monsieur le rapporteur général — les statistiques dont nous disposons présentent des imperfections qui sont un peu dans la nature des choses. Ainsi, une enquête récente de l'I. N. S. E. E. a montré que 20 p. 100 des demandeurs d'emploi figurant dans les statistiques ne correspondaient pas à des demandes effectives. Une partie d'entre eux avait retrouvé du travail, une autre n'était pas réellement disponible pour diverses raisons.

Trompeuse, parce que simplificatrice d'un phénomène aux causes multiples.

L'accroissement du nombre des demandes d'emploi qui accompagne toute politique d'assainissement n'est pas imputable, si l'on va au fond des choses, à la politique de redressement mise en œuvre par le Gouvernement. C'est le prix que notre pays doit payer, comme d'autres pays l'ont payé et le paient, à l'inflation passée et notamment à la progression excessive des rémunérations, dont j'ai rappelé le rythme tout à l'heure, et à la détérioration profonde de la situation financière des entreprises.

De nombreuses entreprises n'ont plus été en mesure de maintenir, comme elles l'avaient fait jusqu'à l'été 1976, des effectifs en surnombre ; le choix était pour nombre d'entre elles entre des licenciements et la disparition. On l'a vu en particulier dans le cas de la sidérurgie, à une échelle très significative.

La situation de l'emploi a été, en outre, aggravée par une conjoncture internationale difficile, sur laquelle je ne reviens pas, et par l'intensification de la concurrence internationale.

Enfin, nous pouvons observer chaque jour la mauvaise adaptation de la demande d'emploi à l'offre. De nombreuses entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises et les entreprises artisanales, ne parviennent pas à trouver le personnel dont elles ont besoin alors que le nombre des demandeurs d'emploi est élevé. Une entreprise industrielle sur dix se trouve empêchée de développer sa production, faute de pouvoir trouver du personnel ; près d'une d'une entreprise sur quatre est gênée dans son activité par ses difficultés de recrutement.

On retrouve ici le problème de la formation professionnelle. On rencontre aussi le problème du travail manuel et de sa nécessaire revalorisation. Ces deux points ont été fort justement soulignés par M. le rapporteur général. Mais intervenient, aussi — pourquoi ne pas le dire ? — l'élevation générale du niveau de vie et l'amélioration constante de la protection sociale des personnes à la recherche d'un emploi, secteur où le Gouvernement ne peut guère intervenir, puisqu'il s'agit d'accords passés entre les partenaires sociaux.

Pourtant, en dépit de ces difficultés, la France n'a pas voulu mettre dans des trains, dans des bateaux, dans des avions, les travailleurs immigrés qui lui avaient apporté leur travail. Nous changeons d'époque, nous devons changer de politique en ce qui concerne l'immigration. Mais je tiens à dire ici que tous les travailleurs qui ont apporté à la France leur concours et qui ont contribué à son développement seront traités dans des conditions conformes à la dignité de la personne humaine. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, du rassemblement pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Une société moderne ne peut tolérer la persistance et, à plus forte raison, l'accroissement du chômage, surtout quand il atteint les jeunes.

Le Gouvernement ressent profondément cette exigence. Nulle formation politique, nul homme politique, quelque espoir qu'ils croient incarner ou porter, ne peuvent lui dénier cette préoccupation. Mais ce qui importe pour ceux qui détiennent la responsabilité des affaires publiques, c'est l'action et non l'incantation, c'est une politique qui se soucie de l'évolution à moyen terme de l'économie, dont dépend un emploi durable. C'est la seule façon de dire avec efficacité « non au chômage ».

Pour faire face aux difficultés de l'emploi, le Gouvernement a conduit tout au long de cette année une politique active de soutien de la conjoncture.

Il l'a fait en agissant prioritairement sur l'investissement : celui-ci a bénéficié, à des conditions avantageuses, de 12,5 milliards de francs de crédits qui ont été complètement utilisés.

Il l'a fait en réorganisant et en restructurant divers secteurs très menacés, par exemple la sidérurgie, afin de conserver l'emploi dans certaines régions. Il l'a fait en renforçant les dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté afin de maintenir en activité des entreprises viables.

Le Gouvernement l'a fait enfin par le programme spécifique pour l'emploi adopté par le Parlement au printemps dernier.

Qu'aurait été, mesdames, messieurs, la situation de l'emploi en France si, comme dans d'autres pays ou comme en d'autres temps, la production industrielle avait fortement baissé ? Reportez-vous à des statistiques françaises qui ne sont pas très lointaines et vous vous en rendrez compte. Cela a pu être évité.

Au deuxième trimestre de 1977, en dépit d'une conjoncture internationale qui partout baissait, la production industrielle en France est restée à un niveau voisin du maximum enregistré avant la récession mondiale, après l'avoir nettement dépassé au premier trimestre. En France, l'I. N. S. E. E. laisse prévoir que la production industrielle pourrait reprendre sa croissance à partir du dernier trimestre de cette année, sous l'effet notamment des mesures prises par le Gouvernement en faveur de l'investissement et de la distribution de revenus sociaux auxquelles il a procédé.

La conjoncture est certes contrastée selon les secteurs. A côté de ceux qui sont profondément menacés par l'inadaptation de leurs structures, par un état durable de surecapacité mondiale ou par une mauvaise gestion, il en est qui continuent à bénéficier d'un développement satisfaisant : je pense à l'industrie nucléaire, à l'industrie pharmaceutique, à de nombreuses branches de l'industrie chimique et à l'industrie automobile.

L'action d'ensemble menée par le Gouvernement, et soutenue par les entreprises, portera, nous l'espérons, ses fruits au cours des mois à venir. En tout cas, les résultats obtenus en septembre 1977 en matière d'emploi en sont le premier signe ; mais l'effort doit être poursuivi avec vigueur pour que l'amélioration de l'activité économique et de l'emploi se confirme.

Telle est la situation de la France. Les évolutions préoccupantes ont été enrayées ; les tendances négatives s'inversent ou commencent à le faire.

La France aura cette année, en dépit de toutes ces difficultés, un taux de croissance qui, comparé à celui de nombreux autres pays — je pense notamment à notre puissant voisin la République fédérale d'Allemagne — ne nous est pas défavorable.

Notre pays a retrouvé une certaine marge de manœuvre. Mais les perspectives internationales aussi bien que les problèmes économiques intérieurs continuent à nous imposer le respect de certaines disciplines et la poursuite de l'effort. C'est dans cet esprit que le Gouvernement a fixé les orientations de la politique économique et sociale pour 1978.

Il n'a pas limité son horizon aux seuls premiers mois de 1978, qui nous séparent des échéances électorales.

Pourquoi ?

Parce qu'il est le Gouvernement.

Il est clair, en effet, qu'aucun Gouvernement, sauf s'il est prêt à l'aventure, ne pourrait ignorer au cours de l'année prochaine les limites que les exigences et les contraintes de la situation nationale et internationale fixent au désir parfois exprimé de nouveauté ou d'originalité.

Regardons d'ailleurs autour de nous les politiques mises en œuvre par des gouvernements de tendances fort différentes : du Portugal ou de l'Espagne à la Suède, de la Grande-Bretagne à l'Autriche en passant par l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse et les pays du Benelux. Le Gouvernement se trouve — je me permets de le dire — en trop bonne compagnie pour éprouver des doutes majeurs sur la nature de l'action qu'il convient de mener. (*Applaudissements sur les bancs du groupe républicain, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur divers bancs du rassemblement pour la République.*)

1978 devra être à la fois l'année de la consolidation du redressement économique et financier et l'année de la croissance de notre économie.

La consolidation de notre redressement économique et financier ne doit être, à aucun prix, contrariée dès les premiers mois de l'année prochaine par l'approche des élections législatives.

Dans une telle période, les agents économiques ont tendance à se montrer avides d'avantages immédiats en matière de revenus et de prix, et ils trouvent d'ailleurs des oreilles complaisantes.

Sur le plan monétaire, le bruissement des commentaires et le jeu des anticipations peuvent nuire à la tenue de la monnaie. Sur le plan budgétaire, les dépenses publiques apparaissent toujours insuffisantes et les impôts de plus en plus excessifs. Mais les temps que nous vivons ne se prêtent pas à de tels comportements.

Le Gouvernement, pour sa part, est décidé à utiliser tous les moyens en son pouvoir pour que les premiers effets de l'effort de redressement ne soient pas compromis.

Sur le plan de la monnaie, le franc sera, le cas échéant, défendu. Le Gouvernement, au milieu du scepticisme généralisé, a fait la preuve, il y a bientôt un an, de sa volonté de préserver la monnaie nationale des attaques spéculatives de toute nature. Nous avons les moyens de le faire, et ces moyens seront mis en œuvre. Il s'agit à la fois d'éviter une baisse du franc, qui augmenterait nos prix intérieurs, de maintenir la valeur du travail des Français et de protéger leur patrimoine.

La stabilité de notre monnaie dépend d'une progression modérée de la masse monétaire. Au cours de l'année 1978, cette progression ne devra pas excéder 12 p. 100 ; elle sera légèrement inférieure à celle de la production intérieure brute en valeur qui est de 12,6 p. 100.

La norme retenue est compatible avec le maintien d'un rythme de progression satisfaisant des crédits encadrés.

Si le Gouvernement fixe à nouveau une norme de progression de la masse monétaire, c'est que l'expérience menée depuis plusieurs années dans d'autres pays, et depuis un an en France, montre le rôle déterminant de cette norme, non seulement pour la création du crédit par les banques, mais aussi pour le comportement du Trésor public et pour celui des entreprises qui se trouvent ainsi incitées à modérer la progression de leurs coûts de production.

Afin de favoriser le redressement de notre balance commerciale, le Gouvernement stimulera les exportations en ouvrant de nouveau, à compter du 1^{er} janvier 1978, une enveloppe de prêts de trois milliards de francs pour les investissements destinés à accroître les capacités exportatrices des entreprises. Il consentira un effort particulier pour les exportations agro-alimentaires, comme il s'y est engagé à l'occasion de la conférence annuelle agricole.

La politique d'économies d'énergie qui commande à terme l'évolution de nos importations, et donc notre équilibre extérieur, sera elle aussi poursuivie.

Le plafond d'importations nettes de pétrole qui avait été fixé pour 1977 à 55 milliard de francs sera pour 1978 de 58 milliards de francs. Ce plafond tient compte à la fois des perspectives de croissance de l'activité économique et d'un effort supplémentaire d'économies d'énergie.

Une nouvelle enveloppe de prêts d'un milliard de francs sera affectée aux investissements permettant des économies d'énergie et de matières premières.

Le programme nucléaire française sera poursuivi par la mise en œuvre de la nouvelle tranche d'équipement de centrales nucléaires pour une puissance de 5 000 mégawatts. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République, du groupe républicain et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

En troisième lieu, la modération des revenus et des prix devra demeurer la règle de conduite de tous les agents économiques, y compris l'Etat.

En ce qui concerne les revenus, il convient tout d'abord d'éviter — comme cela s'annonce, paraît-il — tout dérapage d'ici à la fin de l'année 1977.

Une progression limitée du pouvoir d'achat pourra être accordée aux salariés du secteur privé à la fin de l'année, lorsque la situation des entreprises le permettra.

En toute hypothèse, nous devons veiller à ce que la hausse des salaires du début à la fin de l'année 1977 n'excède pas 10 p. 100.

Les salariés rémunérés au SMIC bénéficieront, parce qu'ils le méritent, d'une progression modérée du pouvoir d'achat au 1^{er} décembre. Les travailleurs manuels bénéficieront, à la même date, de mesures spécifiques.

Je rappelle que le Gouvernement aura tenu au cours de 1977 tous les engagements qu'il avait pris l'an dernier : à l'égard des travailleurs rémunérés au SMIC, des familles, des personnes âgées. Et il engage dès le dernier trimestre de cette année, comme il l'avait annoncé, un effort particulier en faveur des travailleurs manuels.

Pour l'année 1978, le Gouvernement recommande aux entreprises du secteur public et du secteur privé d'adapter la hausse des rémunérations à celle des prix à la consommation.

Le principe du maintien du pouvoir d'achat devra être respecté l'an prochain encore car, en dépit de l'effort important accompli en 1977, la France reste le pays où la hausse des salaires aura été la plus forte dans le monde industrialisé, à l'exception de l'Italie. En 1977, la hausse du taux de salaire est restée inférieure à 8 p. 100 dans tous les autres pays industrialisés, y compris la Grande-Bretagne.

Nous n'avons pu faire aussi bien que les autres, mais nous venons de loin. Aussi, cet effort devra-t-il être poursuivi.

En 1978, comme en 1977, la France pourra continuer à modérer ses coûts de production tout en maintenant le pouvoir d'achat des Français. On ne saurait suffisamment souligner l'importance de ce résultat, si l'on compare la situation de la France à celle que de nombreux autres pays industrialisés ont connue dans des circonstances analogues.

La possibilité d'une progression du pouvoir d'achat sera examinée avant la fin de l'année 1978, compte tenu de l'évolution de la situation économique d'ensemble et, notamment, de l'évolution des prix.

Le Gouvernement recommande à cet égard que cette progression éventuelle du pouvoir d'achat concerne les seules rémunérations dont le montant mensuel ne dépasse pas 18 000 francs. Au-delà de ce montant, les rémunérations ne devraient pas progresser, du début à la fin de l'année, plus vite que les prix à la consommation. Enfin, dans les cas relativement peu nombreux — mais plus nombreux cependant qu'on ne le pense — où les rémunérations mensuelles dépassent 30 000 francs, celles-ci devraient rester stables en valeur nominale.

Comme en 1977, un effort particulier d'accroissement du pouvoir d'achat sera effectué en faveur des travailleurs au SMIC, des familles, des personnes âgées et des travailleurs manuels.

Ainsi, le Gouvernement entend-il maintenir les principes d'une évolution des rémunérations adaptées aux circonstances difficiles que traverse le pays : maintien du pouvoir d'achat, progression éventuelle du pouvoir d'achat au vu des résultats constatés et non par anticipation, comme cela se faisait dans le passé, et attribution de cet éventuel gain de pouvoir d'achat aux revenus modestes et moyens.

Il est clair que cette évolution modérée des revenus sera d'autant mieux acquise que le ralentissement de la hausse des prix sera plus sensible. Aussi le Gouvernement poursuivra-t-il dans le domaine des prix l'action entreprise en 1977.

En ce qui concerne les prix industriels, l'objectif que nous visons est de redonner aux chefs d'entreprise les responsabilités qui sont les leurs dans le cadre d'une économie de concurrence. Mais il convient d'éviter les débordements tant que l'économie française n'aura pas retrouvé de façon durable des comportements plus modérés.

En outre, il est naturel qu'à l'effort de modération demandé aux travailleurs se joigne un effort analogue des entreprises.

Le dispositif des engagements de modération, qui a bien fonctionné en 1977, sera donc reconduit pour 1978.

Mais, à partir de juillet, il serait souhaitable que le Gouvernement examine avec les branches intéressées la possibilité d'un retour ultérieur à la liberté des prix industriels au vu de l'évolution d'ensemble des prix et des conditions de la concurrence nationale et internationale.

En ce qui concerne les marges commerciales, le régime du maintien de la marge globale exercée sur exercice sera reconduit.

Enfin, dans le cadre des discussions traditionnelles, les avantages aux engagements professionnels seront négociés avec les prestataires de services ; ils devront tenir compte de certaines distorsions anormales qui existent à l'heure actuelle.

Tout en maintenant un encadrement et une supervision des prix, qui sont encore indispensables, le Gouvernement continuera à faire progresser les réformes structurelles qui doivent rendre notre économie plus concurrentielle. Car une économie de concurrence exerce sur les entreprises des contraintes d'un ordre différent, mais tout aussi draconiennes que la réglementation et, de ce fait, profite aux consommateurs, en particulier à ceux dont les revenus sont modestes.

Pour 1977, le Gouvernement a affiché en matière de prix une norme de 6,5 p. 100. Cette norme a joué un rôle positif considérable au cours de cette année pour les négociations, les recommandations et les décisions. Elle a, de plus, l'intérêt de faire comprendre qu'une bonne gestion doit compter davantage sur la modération des coûts de production que sur la hausse des prix.

Pour l'année 1978, le Gouvernement retiendra une norme de référence de 6 p. 100. Nous entendons ainsi affirmer la volonté de faire de nouveaux progrès dans la lutte contre l'inflation.

Comme en 1977, cette norme ne sera pas appliquée sans discernement. Pour certaines décisions, les taux de hausse pourraient être supérieurs à la norme. A l'inverse, dans des secteurs de forte productivité ou de moindre hausse des coûts de production, les décisions se situeront en dessous du terme de référence. Enfin, je voudrais rappeler une fois de plus — je l'ai fait si souvent ! — que la norme n'est pas un objectif de prix, mais un guide pour l'action de la puissance publique.

Enfin, en ce qui concerne les entreprises publiques, le Gouvernement a procédé en avril 1977 à une étape de revalorisation indispensable de leurs tarifs. Il a évité de disperser la hausse des tarifs au fil des mois. Un nouvel ajustement d'ensemble devra donc intervenir dans le courant du printemps de 1978, ajustement qui devra tenir compte à la fois de la situation financière des entreprises, de la nécessité de réduire les concours budgétaires et de celle de ne pas bouleverser les prix de revient des utilisateurs, qu'il s'agisse des entreprises ou des particuliers.

Telles sont les orientations qui traduisent la volonté du Gouvernement de poursuivre l'effort de redressement économique et financier.

Mais le redressement économique et financier n'est pas une fin en soi. Il doit constituer la base d'une nouvelle expansion de notre économie et d'une amélioration de la situation de l'emploi.

Certes, nous ne retrouverons pas les années de croissance rapide et fiévreuse où la drogue de l'inflation créait une euphorie temporaire qu'il fallait faire suivre par une cure de désintoxication. Les Français ont aujourd'hui de bonnes raisons de comprendre qu'il ne faut pas, selon une formule du passé, préférer l'inflation au chômage. Ils ont en effet subi les deux à la fois : l'inflation et le chômage. (*Mouvements divers sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Mais si la conjoncture internationale vient à s'améliorer et si nos équilibres fondamentaux sont progressivement restaurés, notre pays peut retrouver la voie d'une croissance satisfaisante permettant de réduire les difficultés de l'emploi et d'accroître le niveau de vie.

Le Gouvernement, pour sa part, entend agir pour que l'avenir s'éclaire pour les Français.

Il faudra d'abord engager une nouvelle réflexion et de nouvelles actions dans notre politique à moyen terme. A mi-parcours du VII^e Plan, le Gouvernement devra prêter une attention particulière à l'examen de l'exécution de ce Plan, mais surtout y apporter de nécessaires adaptations.

Par ailleurs, nous devons poursuivre avec vigueur notre politique d'aménagement du territoire. S'il est vrai que la mobilité géographique des travailleurs devra s'accroître à l'avenir, encore

doit-elle ne pas constituer la cause de migrations étendues qui déracinent les individus et frappent de langueur ou d'anémie certaines zones de notre territoire.

Le Gouvernement a, comme je m'y étais engagé devant l'Assemblée nationale, fait un effort exceptionnel en faveur de la Lorraine frappée par la crise de la sidérurgie. Il veillera à ce que le développement de nos régions se poursuive de façon équilibrée et durable.

Cette politique d'ensemble trouve l'une de ses expressions dans le budget qui vous est présenté. M. le ministre délégué à l'économie et aux finances en a commenté hier les principaux aspects à l'occasion de la première présentation audiovisuelle de la loi de finances. Je voudrais, pour ma part, mettre rapidement en relief les objectifs qui ont guidé son élaboration.

Le premier est d'ordre conjoncturel : le budget doit contribuer à une croissance de 4,5 p. 100. C'est une ambition, avez-vous dit, monsieur le rapporteur général. C'est vrai. Quant à sa réalisation, elle dépendra de ce qui se passera à l'extérieur, mais aussi de la discipline et de la volonté dont les Français feront preuve.

Pour contribuer au soutien de la conjoncture, le Gouvernement a accepté de présenter un budget avec un découvert de 8,9 milliards de francs. Un découvert peut être accepté, puisque nous avons retrouvé le contrôle de notre évolution économique par la stabilisation du taux de change, la maîtrise de la progression de la masse monétaire et la modération de l'évolution des revenus.

Mais ce découvert est limité et doit le demeurer, car l'économie française restera encore longtemps vulnérable, et elle ne peut accepter une détérioration prolongée des finances publiques. J'ajoute que ce découvert sera financé sans recours à la création monétaire.

Les dépenses prévues au budget favorisent l'emploi et l'investissement : augmentation des investissements publics, augmentation très importante des crédits de paiement civils et militaires, aide substantielle à l'industrie grâce aux concours du F. D. E. S., aide apportée aux secteurs en mutation comme l'agriculture, le commerce, l'artisanat et le logement.

Les mesures fiscales proposées améliorent les conditions de financement des entreprises.

Ainsi, la réévaluation des bilans sera conduite à son terme et le régime de déduction temporaire des dividendes sera étendu aux petites et moyennes entreprises ne faisant pas partie d'un groupe de sociétés qui procèdent à des augmentations de capital par incorporation des comptes courants des associés dirigeants.

Mais le budget de 1978 constitue aussi l'instrument de choix consciemment exercé pour échapper à la pesanteur des services votés et des décisions acquises. Il privilégie l'essentiel : les engagements à moyen terme de l'Etat, le nécessaire redressement de la situation de certains ministères, un nouvel effort de justice sociale, un progrès de justice fiscale.

Je pourrais énumérer toutes les mesures dont la commission des finances a déjà été saisie, mais je me bornerai à signaler celles qui ont été les orientations fondamentales du Gouvernement dans l'élaboration de sa politique budgétaire.

Mesdames, messieurs les députés, la France a montré une fois de plus depuis un an qu'elle était capable d'écarter la facilité et de choisir la voie de l'effort. Dans le monde difficile

et incertain où nous vivons, sa situation relative est loin d'être aussi compromise que certains le disent. Notre pays a des atouts et des chances. Il nous appartient d'utiliser les uns et de saisir les autres.

Si le Gouvernement a demandé depuis un an aux Français d'accepter une discipline collective et d'importants efforts individuels, ce n'est pas pour sacrifier de légitimes aspirations à la réalisation d'équilibres économiques et financiers globaux qui, paraît-il, n'intéressent que les économistes, et qui peuvent paraître abstraits à beaucoup de nos concitoyens.

J'entends dire, ici ou là, que les Français ne sont capables de s'intéresser qu'à l'emploi et au niveau des prix, mais non à la stabilité de leur monnaie, à l'équilibre de leurs échanges extérieurs, aux conditions d'une croissance durable de leur économie. Mais que deviendraient rapidement les prix, l'emploi et le niveau de vie des Français si, pour répondre à des revendications à courte vue et à des impatiences qui relèvent de temps plus faciles, nous acceptions la baisse continue du franc, l'augmentation régulière de notre déficit commercial, la baisse de notre compétitivité internationale ? (*Applaudissements sur les bancs du parti républicain, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur quelques bancs du rassemblement pour la République.*)

Nous n'aurions alors, à terme, d'autre perspective que notre appauvrissement individuel et collectif et l'isolement de notre pays.

En fait, les Français ont compris, grâce à leur sagesse profonde et à leur sens de l'intérêt national, que le Gouvernement les appelait à l'effort pour retrouver la voie du progrès dans une société de justice et de liberté, et pour maintenir l'influence et l'indépendance de la France. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Ainsi, mesdames et messieurs les députés, les Français garderont-ils, malgré la dureté du monde, le ressort de l'ambition et les raisons de l'espoir. (*Applaudissements prolongés sur les bancs du parti républicain, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 2 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de la discussion générale du projet de loi de finances pour 1978, n° 3120. (Rapport n° 3131 de M. Maurice Papon, rapporteur général, au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan.)

La séance est levée.

(La séance est levée à dix-huit heures vingt-cinq.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,
JACQUES RAYMOND TEMIN.

(Le compte rendu intégral de la 2^e séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)